



Sablé-sur-Sarthe, le 17 mars 2022

Point de situation du Groupe LDC dans un contexte inédit de hausse du prix des matières premières et d'épizootie aviaire

De nouvelles revalorisations tarifaires indispensables

Sablé-sur-Sarthe, le 17 mars 2022 – Le Groupe LDC (FRFR0013204336 – LOUP) fait le point sur sa situation dans un contexte sanitaire et économique inédit. La filière avicole française fait actuellement face à une épizootie d'influenza aviaire inattendue. Après le Sud-Ouest affecté depuis l'automne dernier, c'est désormais le bassin vendéen qui lutte contre la propagation rapide du virus dans les élevages. Cette situation est dramatique pour les éleveurs et entraînera une réduction d'activité d'abattage voire l'arrêt momentané de certains sites.

Sur le plan de la gestion de l'épidémie, tous les professionnels (éleveurs, organisations de production, fabricants d'aliments, abattoirs, couvoirs et entreprises de transformation) sont mobilisés sur le terrain et solidaires pour stopper la propagation du virus dans la région, en coordination avec les services de l'État et les services vétérinaires. L'élimination de ce virus passe par des mesures fortes : délimitation d'un périmètre de sécurité, suppression des lots de volailles affectés, arrêt des mises en place d'animaux dans les élevages, renforcement des règles de biosécurité.

Le Groupe rappelle que cette maladie n'affecte que les oiseaux vivants et que **la consommation de volaille ne présente aucun risque pour la santé humaine.**

A ce jour, les impacts directs pour LDC sont en cours d'estimation. Pour faire face à cette situation, le Groupe a d'ores et déjà mis en place les premières mesures de réorganisation de la production afin de limiter la baisse des volumes. Les régions indemnes viendront aider les régions sinistrées dans la mesure de leurs possibilités.

Cette crise intervient dans un contexte économique déjà très perturbé par la flambée du cours des matières premières depuis près de deux ans. Elle est encore aggravée ces dernières semaines par les conséquences de la guerre en Ukraine entraînant une nouvelle spéculation sans précédent sur le prix des matières premières (céréales, protéines végétales, huiles, emballages, énergies et le carburant).

A titre d'exemple, le prix du blé est passé de 180€ fin 2020 à près de 400€ la tonne aujourd'hui.

L'ensemble de ces surcoûts représente une hausse de nos prix de revient de 35%. A fin mars, près de la moitié aura été compensée par les revalorisations tarifaires acceptées par nos clients. Nous sommes confiants pour obtenir le complément nécessaire dans les semaines à venir, nos clients ayant pris la mesure des enjeux qui conditionnent aujourd'hui la survie de la filière avicole française.

Dans ce contexte de hausse des matières premières sans équivalent, toutes les viandes seront concernées. **La volaille restera la viande la plus compétitive.**

Avec l'appui de ses clients et l'implication de tous ses salariés et des éleveurs, le Groupe réaffirme sa confiance en l'avenir. Après deux années exigeantes sur le plan sanitaire, le Groupe entend une nouvelle fois passer le cap de la crise en démontrant sa capacité de résistance pour bien nourrir tous les consommateurs.

De plus amples informations seront transmises le 7 avril prochain à l'occasion de la publication du chiffre d'affaires 2021-2022.

Prochain rendez-vous :

Chiffre d'affaires annuel 2021-2022

Le 7 avril 2022 après Bourse

CONTACTS



Laurent Raimbault

Directeur Administratif et Financier

02 43 62 70 00

Laurent.raimbault@ldc.fr

Stéphane Ruiz / Benjamin Lehari

Directeur Associé / Consultant

01 56 88 11 11

sruiz@actifin.fr / blehari@actifin.fr

Presse

Jennifer Jullia

01 56 88 11 19

jjullia@actifin.fr

Investisseurs

Alexandre Commerot

01 56 88 11 18

acommerot@actifin.fr